

SCHÉMA INITIAL DES DÉCISIONS RELATIVES À

LA CONSTRUCTION DE RÉACTEURS NUCLÉAIRES



Débat public mené par la Commission Nationale du Débat Public, autorité indépendante, sur "Nouveaux réacteurs nucléaires et projet Penly"

Avril 2023



Le compte-rendu et le bilan du débat ont été publiés



La concertation continue est en cours



PRÉVUE À L'ÉTÉ 2023



Concertation menée par le gouvernement

Notre avenir énergétique

Octobre 2022 - Janvier 2023



Projet de loi, débat et vote par le Parlement

Loi de programmation énergie climat (LPEC) qui définit les objectifs de la politique énergétique

Le débat public vient alimenter les débats parlementaires et le processus législatif.

PRÉVU 2025

Décret préparé et publié par le gouvernement

Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) : fixe les mesures et actions pour atteindre ces objectifs et donne le cadre des décisions de construction de réacteurs nucléaires

Novembre - décembre 2024

Décaborder la France

3^e édition

Concertation menée par le gouvernement sur la programmation pluriannuelle de l'énergie

22 juin 2023

Vote par le Parlement de la loi d'accélération des procédures nucléaires



du 17/09/2024 au 17/01/2025
Projet de nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines



du 28/01/2025 au 15/05/2025
Projet de nouveaux réacteurs nucléaires dans le Bugey

2025 > 2026

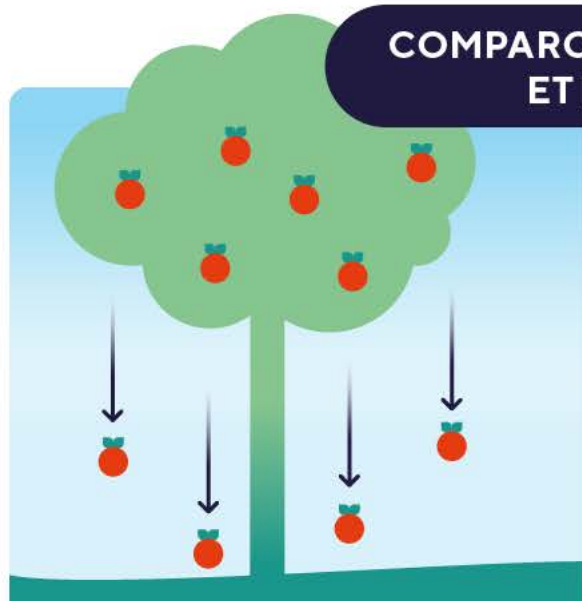
Autorisations des projets retenus instruites par l'administration

Permis de construire, Déclaration d'utilité publique, Autorisation environnementale, Déclaration d'autorisation de construction pour une centrale nucléaire...

Qu'est-ce que la radioactivité ? Comment on la mesure ?

Tout élément de notre Univers, du Soleil à notre corps, est composé d'atomes. Les atomes peuvent être stables ou instables. Lorsqu'ils sont instables – alors appelés radionucléides -, ils cherchent à se stabiliser via un rayonnement (émission d'énergie et/ou faisceau de particules).

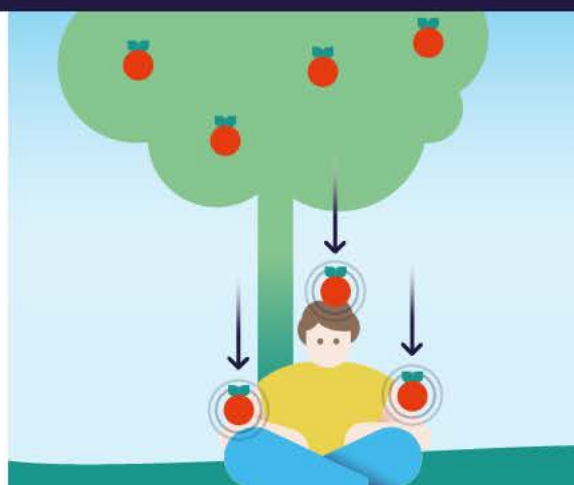
COMPARONS UN POMMIER À UNE SOURCE RADIOACTIVE ET DECOUVRONS SES 3 UNITES DE MESURE



Le becquerel (Bq)

Chaque pomme représente ici un rayonnement émis par un atome radioactif, avec plus ou moins d'énergie. Le nombre de pommes qui tombe se mesure en becquerel : c'est l'activité de la source radioactive.

1 Bq = 1 désintégration par seconde



Le gray (Gy)

En recevant des pommes sur son corps, une personne absorbe des doses. On parle de dose « reçue », exprimée en gray (Gy) : elle représente l'énergie que le rayonnement transmet à l'endroit du corps avec lequel il entre en contact.

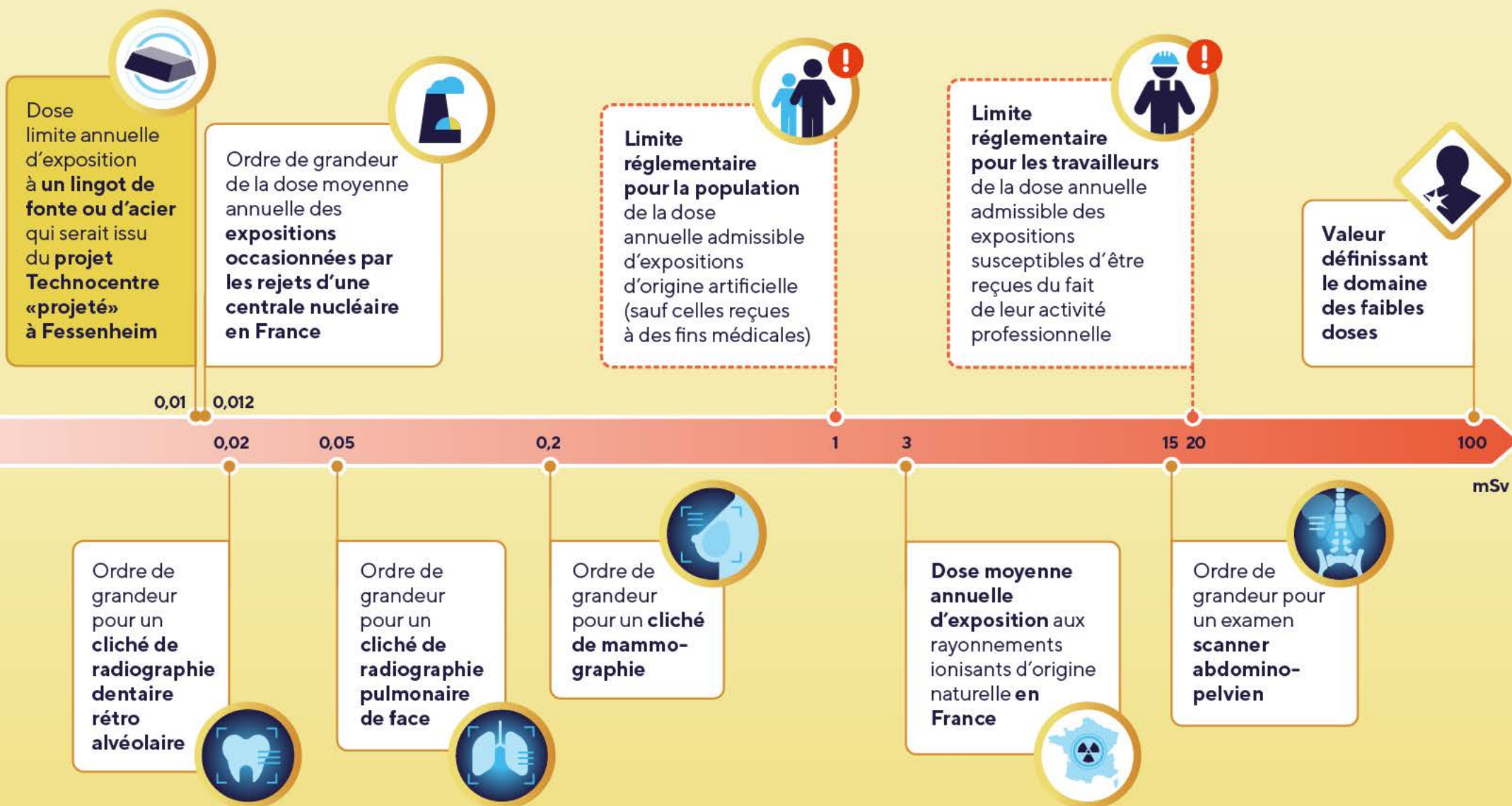


Le sievert (Sv)

Bosses, bleus, blessures : la chute des pommes produit des effets sur le corps. La dangerosité dépend du type de rayonnement et de l'endroit atteint (tête, peau...). On parle alors de dose « efficace », qui s'exprime en sievert (Sv).

Doses de radioactivité et limites réglementaires

1 millisievert, c'est la dose annuelle d'expositions d'origine artificielle admissible pour la population (sauf celles reçues à des fins médicales). Voici des exemples de doses d'expositions et de limites réglementaires*.



Source : IRSN 2024

* Usage ici d'une échelle logarithmique

Les déchets radioactifs et leurs filières de gestion

Les déchets radioactifs sont des **substances contenant des radionucléides naturels ou artificiels** dont l'activité ou la concentration justifie un contrôle de radioprotection et pour lesquelles aucune utilisation ultérieure n'est prévue ou envisagée.

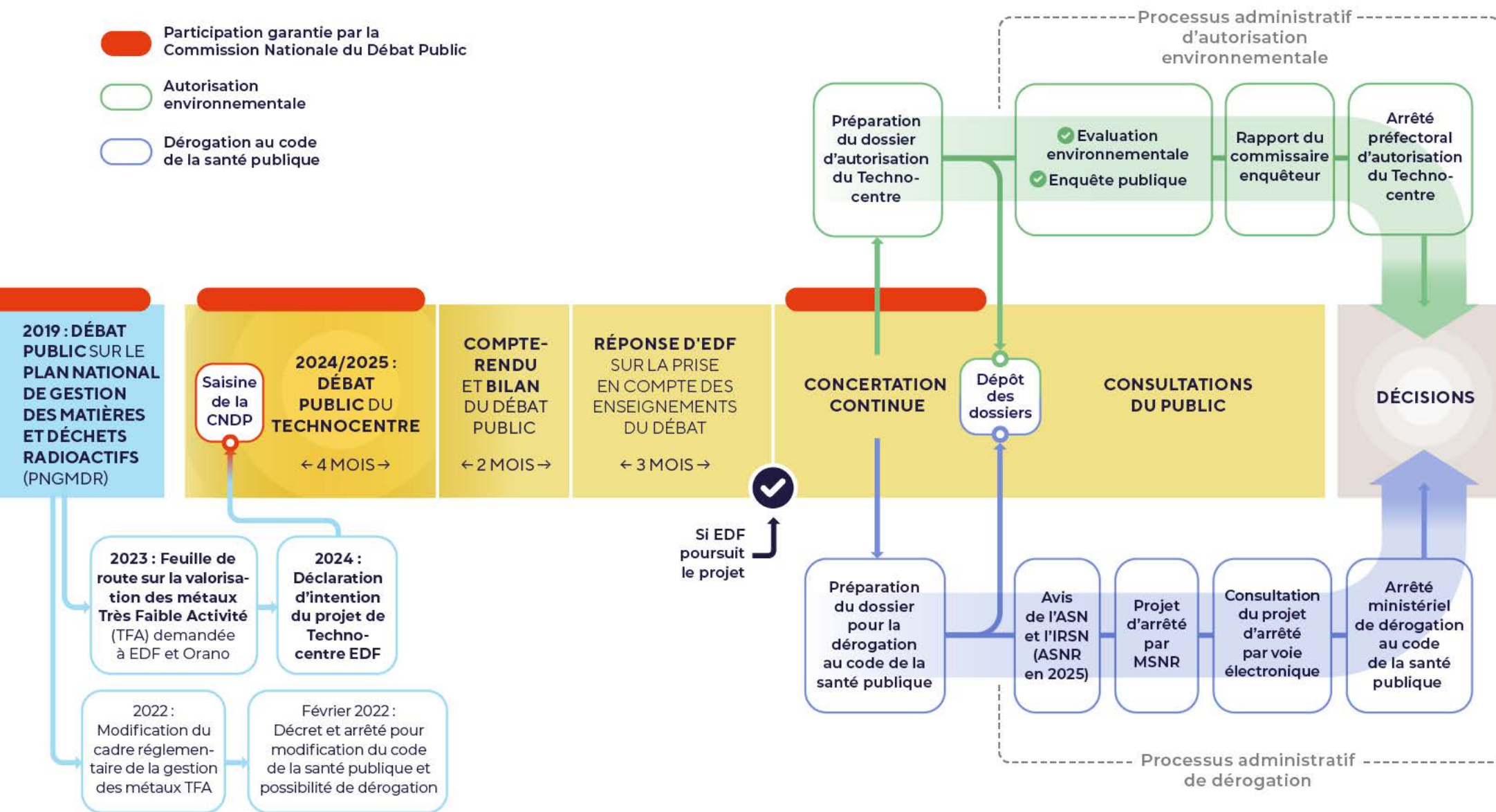
LES FILIERES DE GESTION DEPENDENT DU NIVEAU D'ACTIVITE DES DECHETS ET DE LEUR PERIODE RADIOACTIVE

		Déchets dits à vie très courte contenant des radionucléides de période < 100 jours		Déchets dits à vie courte dont la radioactivité provient principalement de radionucléides de période ≤ 31 ans		Déchets dits à vie longue qui contiennent majoritairement des radionucléides de période > 31 ans	
		Gestion par décroissance radioactive		Recyclage ou stockage dédié en surface (centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage de l'Aube)		Stockage à faible profondeur à l'étude (dans le cadre de l'article 3 de la loi du 28 juin 2006 codifiée)	
	Très faible activité (TFA)			Stockage de surface (centres de stockage de la Manche et de l'Aube) sauf certains déchets tritiés et certaines sources scellées			
	Faible activité (FA)			Stockage géologique profond en projet (dans le cadre de l'article 3 de la loi du 28 juin 2006 codifiée)			
	Moyenne activité (MA)	Non applicable					
Haute activité (HA)	Non applicable						

Sources : ANDRA et IRSN

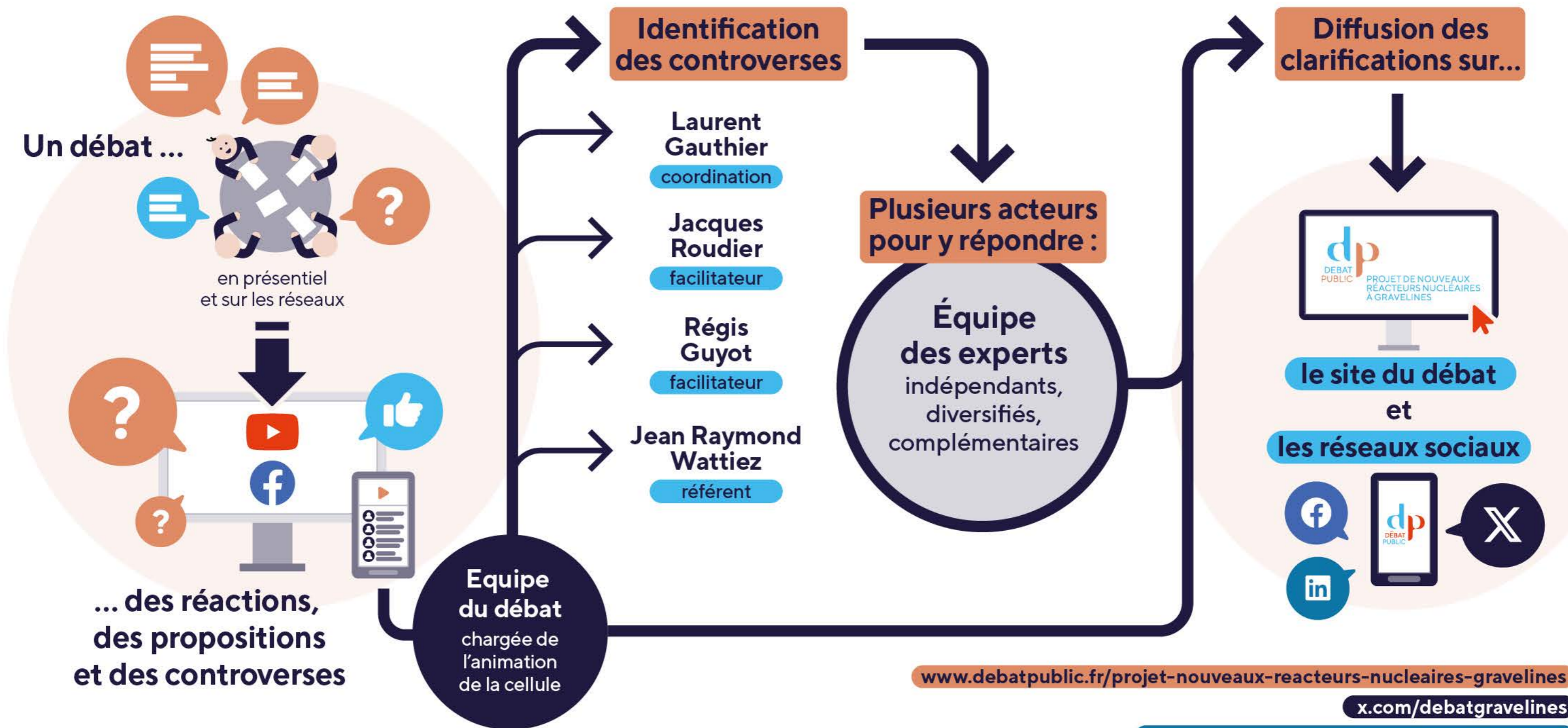
L'association du public à l'élaboration de la décision sur le projet Technocentre à Fessenheim

- Participation garantie par la Commission Nationale du Débat Public
- Autorisation environnementale
- Dérogation au code de la santé publique



← DURÉE →

ASN : Autorité de sûreté nucléaire ; IRSN : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire ;
 ASNR : Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection ;
 MSNR : Mission de la sûreté nucléaire et de la radioprotection



www.debatpublic.fr/projet-nouveaux-reacteurs-nucleaires-gravelines

x.com/debatgravelines

www.linkedin.com/showcase/debatgravelines

www.facebook.com/people/Débat-public-projet-de-nouveaux-réacteurs-nucléaires-à-Gravelines/61564971071144

Energies : dans quel contexte agit la France ?



Accord de Paris



Objectif énergétique UE pour 2030

Moins **40 %** de gaz à effet de serre

32 % d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale

→ Objectif d'efficacité énergétique de production : **956 Mtep**

Moins **55 %** de gaz à effet de serre + neutralité carbone en 2050

42 % d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale

→ Objectif d'efficacité énergétique de production : **763 Mtep**

2005

2011

2015

2018

2019

2023

2024

Première loi de programmation

qui fixe **les orientations** de la politique énergétique.

Introduction d'une perspective pluriannuelle en matière de politique énergétique

La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) est instituée par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015), fixe les priorités d'actions des pouvoirs publics dans le domaine de l'énergie.

Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTCEV)

Le gouvernement élabore la **stratégie nationale bas carbone (SNBC)** pour atteindre l'objectif de moins 40 % de gaz à effet de serre d'ici 2030. L'orientation politique est alors de réduire la part du nucléaire dans le mix énergétique.

Loi relative à l'énergie et au climat (LEC)

Le législateur prévoit la création d'une **nouvelle loi de programmation** pour fixer les grandes orientations de la SNBC et de la PPE.

Adoption de 2 lois sur les énergies renouvelables et le nucléaire

Elles accélèrent le **développement des énergies renouvelables** et les procédures liées à la construction de **nouvelles installations de centrales nucléaires**. Suppression des limitations pesant sur le déploiement de nouvelles centrales nucléaires.

Les 3^e éditions de la PPE et la SNBC (2025-2035)

A défaut de nouveaux objectifs fixés par la Loi de Programmation Energie Climat (LPEC), le gouvernement entreprend la révision de la SNBC et de la PPE pour mettre en oeuvre les **nouveaux objectifs issus du droit de l'Union européenne**.

DES DÉCISIONS CRUCIALES POUR L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE

**Du nucléaire demain ?
On en débat aujourd'hui**

**Concertation menée par
le gouvernement**

**Débat public mené par la
Commission Nationale du Débat Public,
autorité indépendante, sur**

**"Nouveaux réacteurs nucléaires
et projet Penly"**

**"Le système énergétique
de demain"**

**AUTOMNE 2022
PRINTEMPS 2023**

ÉTÉ 2023

**Projet de loi, débat et vote par le Parlement
Loi de programmation énergie climat (LPEC)
qui définit les objectifs de la politique énergétique**

**Le débat public vient alimenter
les débats parlementaires
et le processus législatif.**

**À l'issue du débat public,
un compte-rendu est publié.**

FIN 2023

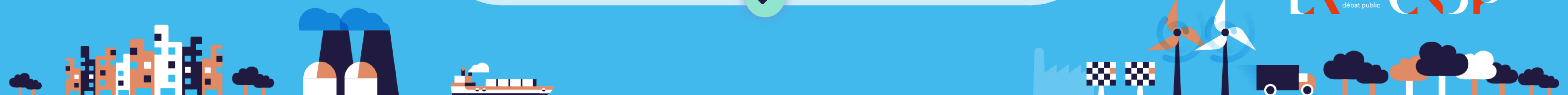
**Décret préparé et publié par le gouvernement
Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)
qui fixe les mesures et actions pour atteindre ces objectifs**

2024 > 2026

**Autorisations des projets retenus instruites par l'administration
Permis de construire, Déclaration d'utilité publique,
Autorisation environnementale...**

[www.debatpublic.fr/
nouveaux-reacteurs-nucleaires-et-projet-penly](http://www.debatpublic.fr/nouveaux-reacteurs-nucleaires-et-projet-penly)
facebook.com/DebatPenly
twitter.com/DebatPenly
linkedin.com/showcase/debat-penly/

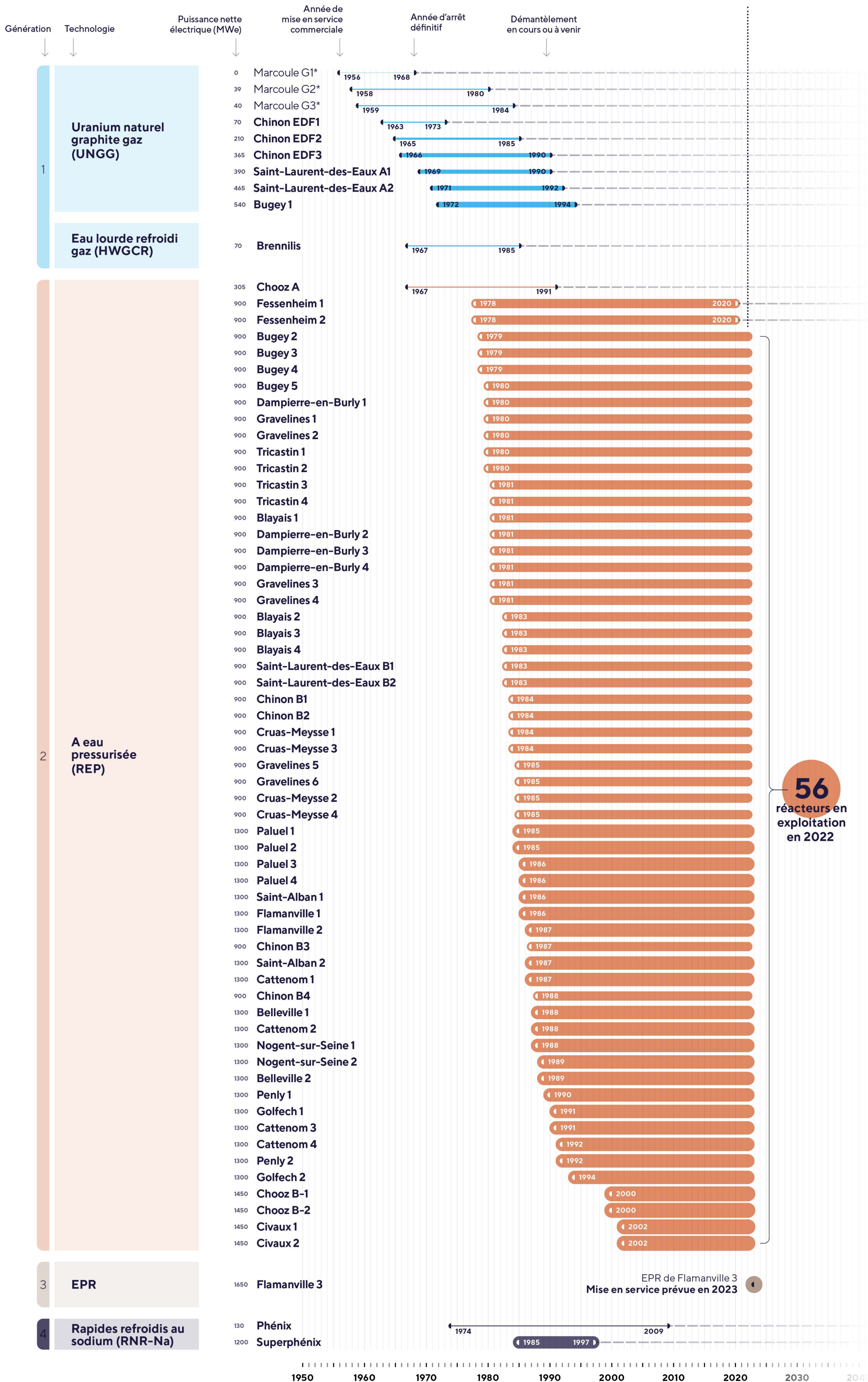
LA CNCP
commission nationale du débat public





Chaque ligne représente un réacteur et l'épaisseur de chacune représente sa puissance nette électrique (MWe)

2022



56 réacteurs en exploitation en 2022

ÉTAPES DANS LA DÉCISION DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES

CONTEXTE POLITIQUE

Emmanuel Macron

Discours à Belfort le 10 février 2022 :

le président de la République, candidat à sa réélection, annonce le projet de construction de 6 réacteurs nucléaires de nouvelle génération EPR2, avec une option pour 8 supplémentaires.

